

La grande démarche d'évaluation des programmes au premier cycle



Récemment avait lieu à l'UQAM l'acte de signature du contrat pour l'aménagement de la première tranche de la Phase II du campus centre-ville. Sur la photo, de gauche à droite, la secrétaire générale de l'Université, M^{lle} Jacques Durocher; le vice-président de la firme maître d'oeuvre, Construction COGEREX, M. Alain Sabourin; le recteur, M. Claude Corbo; la vice-rectrice à l'administration et aux finances, Mme Florence Junca-Adenot ainsi que M. Daniel Magloire, de la firme MELILAN.

PHASE II

Début imminent des travaux d'excavation

La Phase II du campus centre-ville démarre! Incessamment, les travaux d'excavation doivent commencer au sud du pavillon Hubert-Aquin, en bordure du boul. René-Lévesque, ci-devant Dorchester.

Le contrat du projet vient d'être octroyé par l'Université au plus bas soumissionnaire, Construction COGEREX Limitée, pour 11 241 100 \$.

La firme s'engage à réaliser les travaux en 14 mois c'est-à-dire d'ici le 1^{er} avril 89, «peut-être plus tôt», précise M. Louis Chapelain, adjoint intérimaire au

vice-rectorat à l'administration et aux finances. Nos échéanciers sont donc respectés pour l'emplacement Hubert-Aquin sud. La remise de l'édifice à l'Université par l'entrepreneur ne doit pas dépasser la date convenue au contrat. Quant à l'occupation effective des locaux, elle devrait s'effectuer par les unités à l'automne 89.

Soit dit en passant, aux coûts de construction, s'ajouteront ceux des imprévus, des honoraires professionnels et des oeuvres d'art, en conformité avec les normes ministérielles.

Du côté de l'emplacement Athanase-David, l'étape des plans et devis préliminaires est en cours, le concept est accepté. Suivront l'approbation des plans et devis définitifs en décembre 88 ainsi que les appels d'offres.

De l'avis de M. Chapelain, si les procédures semblent lourdes et longues, c'est parce que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science oblige l'Université à faire approuver chacune des étapes du cheminement. Entre autres, l'État vérifie et analyse tous les documents nécessaires à l'appel d'offre.

Comment faire l'évaluation? Sur quoi braquer les projecteurs? Qui évalue? Comment procède-t-on pour évaluer la qualité? Mille et une questions du genre surgissent dans la perspective d'une grande opération pédagogique à suivre: l'évaluation des programmes au premier cycle.

Début juin 87, la commission des études accepte un cadre gé-

néral transmis par la sous-commission du premier cycle (voir encadré I). Janvier 88, celle-ci crée des comités sectoriels d'évaluation et définit leur mandat (encadré II).

Jusqu'à maintenant, explique la doyenne du premier cycle,

Suite à la page 4

Politique d'évaluation des programmes

- Tout programme doit, périodiquement, être soumis à une évaluation.
- Le module est et continue d'être responsable de l'évaluation des programmes placés sous sa responsabilité.
- La liste des programmes à évaluer au cours d'une année est adoptée par la sous-commission du premier cycle, à la lumière de critères approuvés par la sous-commission du premier cycle.
- Tout nouveau certificat est évalué après une période initiale de trois ans. Tout nouveau baccalauréat est évalué après une période initiale dont la longueur est déterminée cas par cas mais qui ne devrait pas dépasser cinq ans.
- La commission des études et la sous-commission du premier cycle peuvent demander l'évaluation de tel ou tel programme en particulier, pour des motifs qu'il leur appartient de faire connaître et selon des modalités particulières qu'elles peuvent définir.
- Une modification fondamentale de programme doit être précédée d'une évaluation.
- Un programme ne peut être modifié durant la période au cours de laquelle il est évalué.
- Une évaluation de programme traite normalement de toutes les questions reliées au programme, questions que l'on peut regrouper sous trois grands chapitres: l'opportunité du programme, la qualité du programme, les ressources consacrées par l'institution à la dispensation du programme.
- Les rapports d'évaluation des programmes sont soumis à la commission des études et aux autres instances mandatées à cette fin. La commission des études peut être saisie du rapport d'évaluation en même temps qu'elle reçoit le dossier de modification du programme.

- La retraite devenue possible à 60 ans p. 3
- Une nouvelle base d'admissions au premier cycle .. p. 4
- Trois nouveaux boursiers du Canada à l'UQAM ... p. 5
- HALT'AMI, un centre d'écoute sur le campus p. 7
- Spectacle théâtral « Les Mille Grues »
au studio-théâtre Alfred-Laliberté p. 8 ▶



Conseil d'administration

À sa réunion régulière du 26 janvier, le Conseil d'administration a :

- nommé M. Benoit Jacques au poste de directeur du module de certificats en éducation;
- nommé M. François Giraldeau comme directeur intérimaire au module de design de l'environnement;
- adopté le Plan directeur du plan triennal 1988-1991 de l'UQAM;
- approuvé les politiques d'admission aux programmes de premier cycle;
- approuvé les modifications à l'annexe 9 (articles 2.1, 2.2, 2.3) du règlement no 5 des études de premier cycle;
- accordé à la doyenne des études de premier cycle le pouvoir d'autoriser des dérogations au calendrier universitaire: date limite d'admission aux programmes de premier cycle à la session d'automne;
- octroyé des congés sabbatiques et des congés de perfectionnement pour l'année 1988-1989;
- adopté les priorités budgétaires pour l'année 1988-1989 -

Budgets de fonctionnement et d'investissement;

- autorisé la signature d'un contrat entre l'UQAM et CONSTRUCTION COGEREX LTEE concernant la construction du site Dorchester;
- adopté un amendement au règlement général de régie interne no 2 de l'UQAM concernant le mode de répartition des professeurs à la commission des études;
- concouru à l'octroi du doctorat honorifique de l'Université du Québec à M. Pierre Jeannot, président directeur général d'Air Canada;
- créé un comité d'organisation des fêtes du 20e anniversaire de l'UQAM et en a défini le mandat et la composition;
- reçu le projet de création d'une commission des communications et convenu de demander l'avis de la commission des études sur le contenu du projet déposé;
- adopté le document intitulé « Politique de développement des collections: don, vente, échange de documents. »

Avis d'appel de candidatures pour la désignation de cinq (5) étudiants-es de premier cycle à la commission des études

Aux étudiants réguliers-ères de premier cycle des secteurs suivants: Arts, Formation des maîtres, Lettres, Sciences, Sciences de la gestion.

En vertu de la Loi de l'Université du Québec et des règlements généraux de l'UQ et de l'UQAM et, conformément aux dispositions de la « Politique concernant la participation étudiante à la commission des études », les étudiants-es ont droit à six (6) représentants-es à la commission des études. Les étudiants-es sont répartis-es en six (6) secteurs, lesquels correspondent aux programmes auxquels ils, elles sont inscrits-es. Chaque secteur a droit à un-e représentant-e dont l'un-e est inscrit-e au second ou au troisième cycle, les cinq (5) autres étant des étudiants-es du premier cycle.

Cet avis est affiché et largement diffusé en vue de la désignation des représentants-es étudiants-es de 1er cycle pour les secteurs Arts, Lettres, Formation des maîtres, Sciences et Sciences de la gestion; le

secteur Sciences humaines étant représenté par l'étudiante Shirley Roy des études de 2e et 3e cycles.

Conditions d'éligibilité

Être inscrit-e comme étudiant-e régulier-ère dans un programme de premier cycle lors du dépôt de votre candidature.

Mise en candidature

Pour se porter candidat-e à titre de représentant-e des étudiants-es d'un secteur, vous devez transmettre votre candidature au secrétaire général de l'UQAM au C.P. 8888, succursale « A », Montréal, H3C 3P8, en prenant soin d'inclure les informations suivantes:

- curriculum vitae;
- le programme auquel vous êtes inscrit-e;
- votre adresse, numéro de code permanent, numéro de téléphone;
- un texte de présentation dactylographié de 50 lignes à

l'appui de votre candidature (14cm X 15 cm de long) pour diffusion, tel quel dans les médias de l'université à l'intention des étudiants-es.

Date limite de mise en candidature

Votre candidature devra avoir été reçue au secrétariat général avant 17 heures le 26 février 1988 (pavillon Sherbrooke, 385 est, Sherbrooke, 3e étage). Le sceau de la date apposée par le secrétariat général faisant foi de la date de réception.

Période de scrutin

S'il y a plus d'une candidature par secteur, le ou les scrutins se dérouleront par la poste du 28 mars au 15 avril 1988 inclusivement pour les secteurs visés.

Montréal, le 3 février 1988
Le secrétaire général
Me Jacques Durocher



PRÊTS AUX ÉTUDIANTS ENTREPRENEURS

Voulez-vous devenir votre propre patron?

Si vous ne manquez pas d'idées quant aux entreprises que vous pourriez lancer cet été, mais que vous manquez de fonds pour pouvoir mettre ces idées à exécution, vous êtes probablement un candidat idéal pour un prêt pour étudiants entrepreneurs.

Si vous fréquentez un établissement d'enseignement à temps plein et que vous comptez reprendre vos études à l'automne et si vous êtes légalement autorisé à travailler au Canada, vous êtes admissible à ce programme.

Pour en savoir plus long, adressez-vous à l'un des Centres d'emploi du Canada ou à l'un des Centres d'emploi du Canada pour étudiants, à n'importe quelle succursale de la Banque Royale du Canada, aux succursales québécoises de la Banque Nationale du Canada et aux succursales de la Banque fédérale de développement.

Vous pouvez aussi nous téléphoner sans frais au 1-800-361-2126.

Défi 88

BANQUE NATIONALE
NATIONAL BANK

BANQUE ROYALE
ROYAL BANK

Government of Canada
Ministère d'État à la Jeunesse

Banque fédérale
Federal Business Development Bank

Canada

Modalités et dispositions générales concernant la procédure de désignation à la commission des études contenues dans la « Politique concernant la participation étudiante au Conseil d'administration et à la commission des études »

- Commission des études
- Dispositions générales
- Mandat

Le Conseil d'administration a constitué une commission des études dont la responsabilité est de planifier et de développer l'enseignement et la recherche, d'approuver les nouveaux programmes et les changements à des programmes déjà établis et de prévoir les règlements internes relatifs à l'enseignement et à la recherche, lesquels règlements doivent être soumis au préalable à l'approbation du Conseil. La commission des études peut faire au Conseil d'administration des recommandations quant à la coordination de l'enseignement et de la recherche.

Composition

La commission des études se compose des membres suivants:

- a) le recteur, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, le doyen du premier cycle, le doyen des études avancées et de la recherche;
- b) quatre (4) professeurs occupant des postes de direction d'enseignement et de recherche à l'exclusion des per-

sonnes visées au paragraphe a);

- c) deux (2) professeurs n'occupant pas un poste mentionné au paragraphe b);
- d) six (6) étudiants-es réguliers-ères, dont l'un-e est étudiante du second ou troisième cycle, les cinq autres étant des étudiants du premier cycle.

La commission des études est présidée par le recteur ou par toute autre personne qu'il désigne. Le secrétaire général est d'office secrétaire de la commission et le registraire participe à ses réunions mais sans droit de vote.

Durée du mandat

Le mandat des étudiants est d'une année, renouvelable une seule fois. Les étudiants-es désignés-es suite à l'élection ayant lieu à l'hiver siègent à la commission des études à partir du 1er juin qui suit.

Éligibilité

- Être inscrit-e à un programme de premier cycle à l'UQAM dans l'un des cinq secteurs pour lesquels les sièges sont à combler;

- avoir le statut d'étudiant-e régulier-ère à l'Université;
- ne pas être un employé-e de l'Université régi-e par les conventions collectives ou protocoles de travail en vigueur.

Principes de représentation

Chaque secteur (Arts - Formation des maîtres - Lettres - Sciences - Sciences de la gestion - Sciences humaines) a droit à un-e représentant-e des étudiants-es à la commission des études.

l'Uqam

Éditeur

La direction du service de l'information et des relations publiques
Université du Québec à Montréal
Case Postale 8888, Succursale « A »
Montréal, Qué., H3C 3P8

Section de l'information interne

Directeur: Jean-Pierre Pilon
Rédaction: section de l'information interne
Tél.: 282-6177

La section de l'information interne est responsable de la publication de l'Uqam dont le contenu n'engage pas la direction de l'Université.

Publicité:

Rémi Plourde
secrétaire Diane Hébert 282-6177

Photographies:

Service d'audio-visuel

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0831-7216

La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.



Le bacc. en micro électronique

Un créneau de haute technologie

« Nous insistons davantage sur la qualité que sur le nombre. Le programme est d'ailleurs contingenté à 75 étudiants pour la session d'automne 88 », confie M. Élie Boridy, professeur chercheur responsable du baccalauréat en microélectronique, qu'assiste M. Jacob Davidson, professeur-chercheur chargé des laboratoires de microélectronique en mathématiques-informatique.

Ouvert depuis janvier, comptant déjà 25 inscriptions, ce programme de sciences appliquées fournit à l'étudiant une solide compréhension des phénomènes physiques en général, de la microélectronique en particulier, avec le choix de deux volets d'applications: la microélectronique et les ordinateurs, ainsi que

la microélectronique et les communications.

La mise sur pied de ce programme s'inscrit dans l'orientation générale du Plan directeur de l'UQAM sur l'implantation du nouvel axe en sciences appliquées. Porte ouverte sur les études supérieures, le programme habilite l'étudiant au travail et à la recherche universitaires tout comme il le prépare à oeuvrer dans des centres de recherche, des entreprises de haute technologie, les services publics et privés, etc.

Une conjoncture très favorable

Dans un contexte fortement concurrentiel, le Canada, via la Société canadienne de microélectronique et grâce à l'implan-

tation d'une stratégie de développement, s'efforce d'accroître la capacité industrielle dans le domaine des technologies de pointe en microélectronique et leurs applications (produits et procédés), de même qu'à promouvoir la collaboration Etat - université-industrie.

Quant à la création d'emplois, le progrès de l'industrie nationale de la microélectronique est entravé davantage par une *pénurie de main-d'oeuvre spécialisée* que de capitaux. On évalue que l'essor de la microélectronique susciterait plusieurs milliers d'emplois vers la fin du siècle, dont une bonne part dans la région métropolitaine.

Quelques données instructives: doublement du marché

mondial des circuits intégrés pour atteindre plus de 50 \$ milliards en 90; doublement annuel des composants sur une puce électronique; montée de l'électronique au rang de 1er employeur américain, avec un taux de croissance de 10 % par an.

Le nouveau programme s'aligne sur des secteurs de pointe tels que les télécommunications, l'informatique, la bureautique, la robotique, l'aérospatiale, la défense nationale, etc.

Refondu au creuset de l'ancien bacc. d'enseignement en électrotechnique, ainsi que du bacc. en physique, le nouveau programme de 90 crédits en sciences appliquées est un créneau de haute technologie. Il s'adresse aux finissants du DEC qui ont com-

plété une brochette de cours préconditionnels ou leurs équivalents. Peuvent être aussi admis les détenteurs d'un DEC dans certains programmes de techniques physiques ainsi que les candidats âgés d'au moins 22 ans, munis d'une expérience pertinente et satisfaisant à des exigences particulières.

L'automne dernier, avait lieu l'inauguration du laboratoire de microélectronique MacDonald-Stewart. C'est un don qui représente 150 000 \$ en appareillage de support au nouveau programme: « Nous souhaitons que l'Université apporte aussi sa contribution à l'équipement d'enseignement dans les années à venir », glissent MM. Boridy et Davidson.

Si le coeur vous en dit

La retraite à 60 ans

Depuis le 1^{er} janvier, un programme temporaire d'incitation à la retraite est offert aux salariés de l'Université et des autres constituantes du réseau. Des cadres, des professeurs, des employés de soutien surtout — ils représentent 70 % du total des personnes admissibles — auront désormais un véritable choix: soit de poursuivre leurs activités professionnelles, ou encore, s'ils le désirent, de prendre leur retraite sans plus tarder.

En effet, tous ceux qui atteindront l'âge de soixante ans d'ici le 31 décembre 1990, et qui comptent au moins cinq années de participation au régime de retraite, peuvent bénéficier des avantages suivants: abolition de la réduction actuarielle liée à toute retraite anticipée; ajout de trois années de service supplémentaires pour les fins du calcul de la pension; et, jusqu'au 65^e anniversaire du retraité, versement d'une somme égale à la pension de base de la sécurité de la vieillesse. En d'autres termes, c'est une retraite anticipée et sans pénalité qui s'offre à quelque 65 salariés de l'UQAM, dont 45 employés de soutien.

D'un point de vue strictement pécuniaire, ce programme d'incitation à la retraite est incontestablement avantageux. Mais il a un défaut: il est mal

baptisé! Tel est du moins l'avis de M. Pierre Robitaille qui, à titre de directeur de la rémunération et de l'évaluation au service du personnel, est responsable de son application. « L'expression est péjorative, affirme-t-il. Nous ne voulons pas inciter les salariés à prendre leur retraite. Ils ne doivent pas se sentir poussés dans le dos. Tous comptent de longues années de service à l'Université. Bon nombre sont des pionniers de l'UQAM. Notre intention n'est certainement pas de nous débarrasser de ces gens là! »

Il y a donc, dans tout programme « d'incitation » à la retraite, un aspect délicat. D'où l'importance, pour les salariés qui y sont admissibles, de bien réfléchir avant de prendre une décision. Sont-ils vraiment prêts à prendre leur retraite? Y avaient-ils déjà pensé? Auquel cas, l'obstacle à une retraite anticipée était-il d'abord d'ordre financier? « Chose certaine, une retraite ne s'improvise pas, de comment M. Robitaille. Ça se planifie... Sinon, les risques de déception sont élevés. C'est d'ailleurs pourquoi ces dernières années, l'UQAM, en étroite collaboration avec le Syndicat des employés, a organisé une série de cours de préparation à la retraite à l'intention des personnes intéressées. »

Le SEUQAM partage certai-

nement cette vision des choses. Ainsi, lors de la récente négociation, le Syndicat revendiquait l'implantation d'un programme conjoint de préparation à la retraite. Les parties ont finalement convenu de former un comité paritaire qui fera des recommandations aux instances appropriées, via le Comité des relations de travail. Son mandat: « Définir le contenu d'un tel programme, les moyens mis à la disposition des salariés pour les préparer à la retraite, et les avantages dont ils peuvent bénéficier lors de leur retraite. »

Le programme temporaire d'incitation à la retraite aura-t-il un effet stimulant sur les travaux du nouveau comité paritaire? Il serait prématuré de répondre à cette question, selon M. Robitaille, le comité venant tout juste d'être constitué. D'autant plus qu'il s'agit d'un programme réseau, tout comme le régime de retraite. Or, note-t-il, le dossier de préparation à la retraite sera traité localement. À son avis, il n'y aura pas nécessairement de lien entre les deux.

Théoriquement, 28 pionniers de l'UQAM pourraient prendre leur retraite d'ici juillet 1988. Une première série de réunions a eu lieu depuis le mois de novembre, à leur intention. Des séances individuelles d'infor-



M. Pierre Robitaille

mation suivront. Parallèlement, le service du personnel rencontre tous les cadres concernés afin de les sensibiliser à la démarche en cours et à l'approche préconisée par l'Université. On sait par ailleurs que le Syndicat des employés reçoit de son côté chacun des salariés visés par le programme.

Ces initiatives témoignent d'une préoccupation commune: *les employés ne doivent pas se sentir bousculés, mais ils doivent être bien informés.* Notamment, des contraintes administratives liées à la gestion du programme. Ainsi, les personnes déjà admissibles ont jusqu'au 30 juin 1988 pour prendre leur décision; cepen-

dant, les autres salariés devront, pour bénéficier de la totalité des avantages offerts, prendre leur retraite dans les trois mois suivant leur date d'admissibilité. Exemple: une personne atteignant l'âge de 60 ans le 15 juin 1988 aura jusqu'au 15 septembre pour prendre sa retraite sans pénalité. Si elle prenait plutôt sa retraite au cours des trois mois suivants, soit entre le 15 septembre et le 15 décembre, elle n'aurait droit qu'à 50 % des prestations additionnelles prévues au programme. Au-delà de ce 2^e délai, elle aura en quelque sorte « manqué le bateau ».

Il s'agit d'un programme temporaire, de rappeler Pierre Robitaille, essentiellement tributaire de l'évolution financière du régime de retraite: celui-ci a enregistré, à la fin de 1986, un surplus actuariel de près de 14 \$ millions. D'où la négociation de divers avantages supplémentaires, tant pour les employeurs que pour les salariés: diminution provisoire de la contribution des Universités, mesures permanentes pour les employés à temps partiel, programme d'incitation à la retraite jusqu'au 31 décembre 1990...

Et ceux qui suivent? Les salariés qui auront 60 ans, par exemple, en janvier 1991? C'est à voir. Selon M. Robitaille, tout dépend du rendement du régime de retraite au cours des prochaines années, de l'évolution de la conjoncture des marchés financiers.

Admission au premier cycle

Les candidatures seront étudiées selon trois bases clairement définies

Historiquement, sauf exception, il n'y avait pas trente-six manières d'être admis à l'UQAM dans un programme de premier cycle. En fait, on en connaissait deux :

- posséder un diplôme d'études collégiales (DEC), ou son équivalent;
- être âgé d'au moins 22 ans, avoir des connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente.

Avec les années, les choses changeant, l'Université en est venue à prendre en considération d'autres critères d'entrée ou, si l'on veut, une troisième voie d'admission, que l'on a appelé la *base études universitaires*, qui venait s'ajouter à la *base DEC* et la *base expérience*.

Bien que ne figurant pas au Règlement des études de 1er cycle, la 3e base est de plus en plus utilisée, comme le souligne M. Réginald Trépanier, adjoint à la doyenne du 1er cycle. « Si, dit-il, le règlement ne le prévoyait pas, il ne l'empêchait pas non plus. »

Un cas concret

Pour mieux comprendre ce que l'Université entend par *base études universitaires*, prenons un exemple; celui d'un étudiant diplômé du collégial

qui demande à être admis à l'UQAM dans un programme de bacc. contingenté. Son dossier est étudié à partir de la *base DEC*. Malheureusement pour lui, les demandes sont nombreuses et la sélection serrée; bref sa demande est rejetée. Il choisit de se tourner vers un programme de 1er cycle non contingenté, dans une discipline connexe. Il accumule un certain nombre de crédits et décide de refaire une demande d'admission dans le programme de bacc. de son premier choix.

Qu'est-ce qui se passe alors ?

L'Université, traditionnellement, ré-étudiait une telle demande en tenant compte de la *base DEC*, rappelle M. Trépanier, ce qui plaçait cet étudiant sur le même pied que les candidats fraîchement sortis des Cégeps. Aujourd'hui, dit-il, on a tendance à examiner ce type de demande à partir de la *base études universitaires*. Cette façon

de faire, selon lui, est plus cohérente, plus transparente et plus équitable, puisque les nouveaux diplômés de cégep sont regroupés dans une même catégorie (*base DEC*), et les candidats qui ont accumulé des crédits universitaires, dans une autre catégorie (*base universitaire*).

Convaincue de la pertinence de cette 3e base d'admission, persuadée qu'elle permettra de mieux gérer le processus d'admission (dans le cas des baccalauréats par cumul particulièrement), l'UQAM s'apprête à amender son Règlement des études de premier cycle, afin d'y inscrire cette disposition particulière d'admission. Dans la nouvelle édition du Règlement (disponible pour la rentrée d'automne prochain), la 3e base d'admission (études universitaires) devrait donc apparaître au même titre que les deux autres: *base DEC* et *base expérience*.

La grande démarche d'évaluation des programmes au premier cycle

Suite de la page 1

Mme Micheline Pelletier, le CÉPREC (comité d'évaluation des programmes et répertoires de cours), instrument de la sous-commission, recevait tous les rapports de création de programmes ainsi que les demandes de modifications. Tout cela est maintenu.

« L'élément neuf, l'aspect nouveau, poursuit la doyenne, c'est que l'évaluation telle que définie par la commission des études touche maintenant la structure même des programmes et l'encadrement pédagogique, en plus des points d'habitude étudiés par le CÉPREC, soit: besoins du milieu, fréquentation de programmes, taux d'abandon, débouchés, satisfaction des diplômés. Pour guider la démarche et la rendre opérationnelle, la sous-commission a décidé de former six comités sectoriels d'évaluation de programmes. »

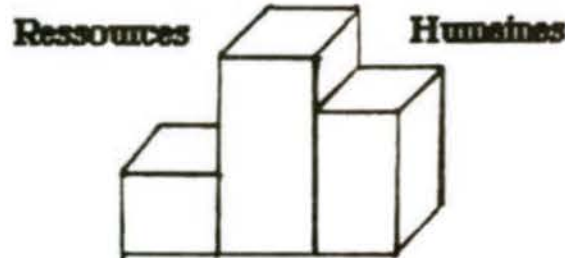
Échéancier et tronc commun

On le sait, il y a 24 programmes à évaluer cette année, et désormais, il y aura une vingtaine par an. Pour soutenir l'entreprise appelée à durer, un échéancier précis et fonctionnel d'évaluation

des programmes est mis en place, qui fixe par exemple au 30 avril (sauf cette année) la date limite pour la remise des rapports d'évaluation aux comités sectoriels.

Chacun des programmes à évaluer sera invité à se constituer un comité ad hoc d'évaluation. *Seront membres des comités les étudiants et les socio-économiques*. Ces comités feront parvenir leurs rapports aux comités sectoriels qui, à leur tour, en feront dépôt pour information au CÉPREC. Enfin, un document de travail intitulé « Proposition pour un tronc commun de questions à intégrer dans l'évaluation des programmes » s'adressera aux programmes de bacc. et certificats concernés. La grille retenue: **objectifs du programme, encadrement des professeurs et chargés de cours, cheminement de l'étudiant à l'intérieur du programme, ressources**, soit quatre thèmes directeurs, ramifiés eux-mêmes en examens de conscience pédagogique. « C'est tout-à-fait nouveau. Nous n'avions pas le choix, je pense », commente la doyenne du premier cycle.

CONCOURS D'EXCELLENCE INTER-UNIVERSITAIRE A.P.R.H.Q.



CALENDRIER:

08 au 28 Fév. Inscription des étudiants en module (Intra - Universitaire)

12 et 26 Mars Examen écrit et oral à l'intra

28 Mai EXAMEN ORAL FINAL INTER-UNIVERSITAIRE

PRIX

3 2000 3 Certificats de mérite

A.E.G.E.H.

Renseignements: 282-7146



UNE COLLECTION DURABLE

questions de culture

Questions de culture à pour but de faire le point sur un thème précis en rapport avec la culture et d'ouvrir de nouvelles perspectives de réflexion sur les phénomènes culturels universels et québécois.

Présence de jeunes artistes
Pierre Anctil, Léon Bernier et Isabelle Perrault, dir.
190 pages 12,00 \$

Identités féminines: mémoire et création
Denise Lemieux, dir.
199 pages 12,00 \$

L'État et la culture
Gabriel Dussault, dir.
173 pages 12,00 \$

Devenir chercheur-e: itinéraires et perspectives
Thérèse Hamel et Pierre Poulin, dir.
185 pages 12,00 \$

Les nouveaux visages de la pauvreté
Madeleine Gauthier, dir.
258 pages 18,50 \$

Couples et parents des années quatre-vingt
Renée Dandurand, dir.
284 pages 20,00 \$



INSTITUT QUÉBÉCOIS
DE RECHERCHE SUR LA CULTURE
14, rue Halévy, Québec (Québec) G1R 4M4

Mandat des comités sectoriels d'évaluation des programmes

- Recommander à la SCPC, chaque année, les programmes qui devront procéder à une évaluation.
- Guider les responsables d'un programme dans l'élaboration du processus de l'évaluation en tenant compte du tronc commun de questions proposé par le DEPC.
- Accepter la démarche proposée par le directeur du programme ou du module.
- Guider le directeur du module ou du programme dans la réalisation de l'évaluation et la rédaction du rapport.
- Étudier les rapports d'évaluation et demander des améliorations s'il y a lieu.
- Recevoir le rapport final, le déposer au CÉPREC pour information et le transmettre à la SCPC avec ses recommandations.

Composition des comités

- le vice-doyen ou la vice-doyenne préside le comité;
- le représentant du secteur au CÉPREC;
- un directeur de module;
- un membre d'un autre secteur;
- le doyen ou la doyenne ou son représentant;
- toutes autres personnes que le comité jugera opportun de s'adjoindre.

Module de nomination des membres

C'est le vice-doyen ou la vice-doyenne qui nomme, comme membres du comité sectoriel d'évaluation des programmes, le directeur de module, le directeur de département et le membre provenant d'un autre secteur.

SCPC: sous-commission du premier cycle
DEPC: décanat des études de premier cycle
CÉPREC: comité d'évaluation des programmes et répertoires de cours

Au département d'arts plastiques

Art et ordinateur une union remarquable

Au département d'arts plastiques, l'originalité avec laquelle « art » et « ordinateur » s'unissent provoque de nombreuses réactions au sein de la communauté artistique. « Les retombées internationales sont énormes », affirme Andrée Beaulieu-Green, qui dispense depuis septembre 1984, un cours intitulé *Art et ordinateur*.

L'UQAM a été la première université à offrir un cours qui allie l'art et l'informatique et elle conserve une longueur d'avance dans la conception d'œuvres en deux dimensions, poursuit Mme Beaulieu-Green. La particularité de l'approche consiste à privilégier la programmation au détriment des logiciels préconçus. Ainsi, l'artiste ne se limite plus à utiliser une souris qui grignote un menu. L'ordinateur se transforme plutôt en outil de création et de recherche.

À l'instar des musiciens à qui l'enregistrement offre la possibilité d'améliorer leur performance, les artistes visuels peuvent maintenant concevoir une œuvre

et la modifier en toute liberté, sachant que l'original demeure intact sur une disquette. L'ordinateur remplace en quelque sorte le cahier de croquis.

Mais n'est-ce pas un fardeau pour l'artiste de s'initier à un langage informatique? Pas du tout, réplique Mme Beaulieu-Green. Il existe des langages qui ne nécessitent pas de traduction mathématique et dont le vocabulaire graphique s'apparente aux gestes de l'artiste. Le LOGO, utilisé dans le cadre de son cours, est un de ces langages. Enfants, poètes et scientifiques s'en servent avec aisance.

Andrée Beaulieu-Green est fière des retombées que provoque ce qu'elle appelle « un tout petit cours dispensé avec des ordinateurs bas de gamme, tel le Apple 2E ». En guise d'exemple, elle parle du récent ouvrage de Françoise Holtz-Bonneau intitulé *Lettre, image et ordinateur*. Mme Holtz-Bonneau qui est chercheuse à la direction de la recherche de l'Institut national de l'audiovisuel de Paris, croit qu'il



Travail effectué par Appel IF en langage Logo avec impression sur imprimante Epson x 80. UQAM, Montréal, 1986.

est en train de s'élaborer à l'UQAM une recherche tout à fait nouvelle.

Par ailleurs, c'est à l'UQAM qu'aura lieu, en juin 1989, le colloque de l'UNESCO sur *Les programmes de formation relatifs à l'utilisation des nouvelles technologies pour la création artistique*. Cet événement qui regroupera une soixantaine d'intervenants en provenance de divers pays, dont la France, l'Espagne, la Grande-Bretagne et le Japon, coïncidera avec le vingtième anniversaire de l'UQAM, souligne Mme Beaulieu-Green.

Le petit bijou du module d'enseignement des langues et des lettres

« Un véritable petit bijou », s'exclame la directrice du module d'enseignement des langues et des lettres, Brenda Dunn-Lardeau. Elle parle du centre de documentation du module, qui entièrement géré par des étudiants bénévoles, constitue une source d'information inestimable pour les étudiants, les stagiaires et parfois même pour les professeurs.

Selon Mireille Poirier, responsable des achats, le centre de documentation vise l'objectif de se procurer les ouvrages qui ne sont pas disponibles à la bibliothèque. En plus d'une vingtaine de périodiques, on y retrouve notamment les programmes d'enseignement du gouvernement québécois et des méthodes d'enseignement du français (langue maternelle et langue seconde) et de l'anglais (langue seconde).

Mme Dunn-Lardeau ne peut que se réjouir d'une telle initiative étudiante. Le centre contribue à l'amélioration de la qualité des travaux et offre aux étudiants la possibilité d'acquérir une expérience de gestion. De plus, cette expérience ne peut que les sensibiliser à l'importance d'une documentation adéquate dans leur futur milieu de travail. Le centre de documentation existe depuis



Au centre de documentation du module d'enseignement des langues et des lettres, un groupe d'étudiants entourant la directrice du module, Mme Brenda Dunn-Lardeau (2^e à partir de la gauche).

1979. Maurice Poudrette, qui était directeur du module, en avait fait une activité créditée. Il souhaitait lui aussi que les étudiants se familiarisent avec les principes de gestion d'un centre de documentation.

Le centre fonctionne aujourd'hui grâce à une subvention *projet de vie modulaire* (PVM). Les dons de documents en provenance des étudiants et des professeurs sont aussi d'une importance capitale. En 1981, le centre s'est enrichi de la collection privée de Madeleine Buteau, professeure de français langue seconde, à l'Université McGill. L'an dernier, Mme Dunn-Lardeau a invité les professeurs à donner des documents qu'il s'agisse de livres, cassettes ou

didacticiels. La réponse a été des plus favorables. Elle se souvient aussi qu'une étudiante a organisé une campagne de sensibilisation qui a porté fruit. Et le jour même où l'UQAM a visité le centre, Robert Papen, professeur au département de linguistique a apporté une boîte remplie de livres.

Le manque d'espace commence d'ailleurs à se faire sentir. Mme Dunn-Lardeau et l'équipe de bénévoles espèrent que le centre de documentation pourra bientôt déménager dans un local qui permettrait la consultation sur place des documents. Le centre est situé au local J-1630 du pavillon Judith-Jasmin. Les heures d'ouverture sont affichées à l'entrée.

Trois nouveaux boursiers du Canada à l'UQAM



Dans l'ordre habituel: Mme Denise Pelletier, directrice associée, service de la recherche et de la création, M. Mark David Mandel, Mmes Thérèse Bouffard-Bouchard et Francine Sarasin et Mme Monique Lefebvre-Pinard, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche.

C'est avec une très grande fierté que le recteur de l'UQAM, M. Claude Corbo, a félicité le 5 février dernier, à l'occasion d'une brève cérémonie, les trois nouveaux boursiers du Canada de l'Université. Pour la circonstance, les membres de la direction de l'UQAM ainsi que les directeurs et la directrice des départements ayant parrainé les candidats étaient présents.

Les heureux récipiendaires de ces prestigieuses bourses octroyées par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) sont: Mme Thérèse Bouffard-Bouchard, département de psychologie, Mme Francine Sarasin, département d'histoire de l'art et M. Mark David Mandel, département de science politique.

Rappelons que le programme des Bourses du Canada du CRSH a été mis sur pied afin de faciliter l'intégration de nouveaux chercheurs prometteurs en sciences humaines

dans les universités. D'une durée de trois ans, ce programme mise sur une formule de jumelage de fonds impliquant le CRSH et le secteur privé. Les bourses octroyées cette année sont d'une durée de trois ans et sont renouvelables pour une quatrième année. Elles permettront aux candidats de réaliser la recherche qu'ils avaient proposée au CRSH. La Fondation de l'UQAM s'est engagée pour sa part à fournir le financement de contrepartie requis pour la bourse et l'allocation de recherche qui l'accompagne.

L'UQAM s'est jusqu'à présent fort bien située dans le cadre de ce concours. En effet, l'an dernier, cinq candidats de l'Université ont été retenus sur 96 à travers tout le Canada. Cette année, les trois nouveaux boursiers se retrouvent sur une liste comptant seulement 60 personnes pour les dix provinces.

BACCALAURÉAT EN SCIENCE TECHNOLOGIE ET SOCIÉTÉ

Un programme unique de formation de base pour les emplois de l'avenir.

Deux concentrations :
- Santé et environnement
- Travail et production

DATE LIMITE D'ADMISSION : 1^{er} mars 1988

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : 282-4521

FORMULAIRES D'ADMISSION : 282-3121



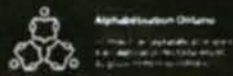
Université du Québec à Montréal

PARUTIONS

Alpha communautaire chez les Franco-Ontariens. Étude du milieu et analyse des besoins en alphabétisation des adultes.

Alpha communautaire chez les Franco-Ontariens

1
Étude du milieu
et
analyse des besoins
en
alphabétisation des adultes



Cet ouvrage est le premier d'une série de documents méthodologiques sur l'alphabétisation. Il veut répondre à certains besoins liés à la mise en place du programme d'Alphabétisation communautaire en Ontario (ACO), lancé en septembre 1986 et coordonné par le ministère des Affaires civiques et culturelles.

L'objectif de ce document est de fournir une information de base qui pourrait permettre à un groupe d'enclencher une démarche d'intervention en alphabétisation. L'auteur, Serge Wagner,

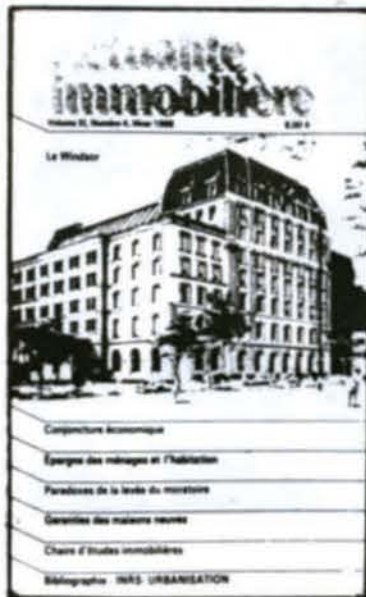
professeur en perfectionnement et adaptation scolaire et sociale, présente d'abord les trois étapes de tout projet d'alphabétisation: la pré-alphabétisation, l'alphabétisation et la postalphabétisation.

Les principaux aspects de la pré-alphabétisation sont subdivisés en différentes sections. À la fin de chaque section, un **Alpha-mémo** vise à s'assurer que l'information présentée a bien été comprise et à suggérer comment adapter ces informations à la situation particulière de chaque groupe.

En annexe, outre les ressources statistiques, on retrouve un sondage sur l'analphabétisme, effectué dans la péninsule du Niagara, des témoignages de jeunes analphabètes qui disent leur difficulté de fonctionner dans une société lettrée et deux questionnaires: le premier porte sur le matériel didactique et pédagogique et le second recueille les principales informations relatives aux analphabètes.

Actualité immobilière

Dans sa livraison d'Hiver 1988, *Actualité Immobilière* introduit une série d'articles portant sur divers grands projets dignes de mention qui ont été réalisés au cours des dernières années dans le domaine immobilier. Cette série débute avec un article de Pierre Normandeau, professeur en développement immobilier et directeur du programme de maîtrise en gestion de projet, sur *L'Édifice Windsor*.



Ce numéro de la revue présente cinq autres articles. Pierre Bélanger, économiste et conseiller immobilier, livre ses réflexions sur l'évolution de la conjoncture économique et son impact sur le domaine immobilier. Robert Gaboriault, économiste à la Société d'Habitation du Québec, tente de déterminer si un ménage a avantage à investir ses épargnes dans l'immeuble qu'il habite. Francine Danseur, professeure de INRS-Urbanisation, fait le point sur la question controversée de la levée du moratoire ayant trait à la transformation de logements locatifs en copropriété divisée. Bruno Nantel, de l'Association provinciale des constructeurs de l'habitation du Québec Inc., nous livre une étude de l'évolution des diverses mesures de garanties offertes sur les maisons neuves. Marcel Lizée, directeur de la revue *Actualité Immobilière*, situe l'UQAM quant à son implication dans le domaine de la recherche et de l'enseignement en immobilier. Finalement, la revue présente la liste des publications et ouvrages de recherche produits en 1986-87, par les chercheurs de l'INRS-Urbanisation.

François Farès: premier diplômé de la maîtrise en analyse et gestion urbaines

M. François Farès, étudiant à la maîtrise en analyse et gestion urbaines a présenté, le 5 février dernier, le rapport d'activité qui complète les cours et termine le cheminement dans le programme.

M. Farès est le premier étudiant du programme à soumettre ce document. Son rapport porte sur l'impact économique des travailleurs de l'usine de General Motors résidant à Boisbriand, Blainville et Sainte-Thérèse sur leurs villes respectives.

Le jury était composé de Mme Danielle Pilette, coordonnatrice des rapports d'activité et professeure au département d'études urbaines et touristiques, de M. Pierre Lamonde, directeur académique et professeur à l'INRS-Urbanisation et de M. Jean Saint-Onge, agent de recherche à l'OPDQ-Laurentides.

Le programme de maîtrise en analyse et gestion urbaines est placé sous la responsabilité conjointe du département d'études urbaines et touris-



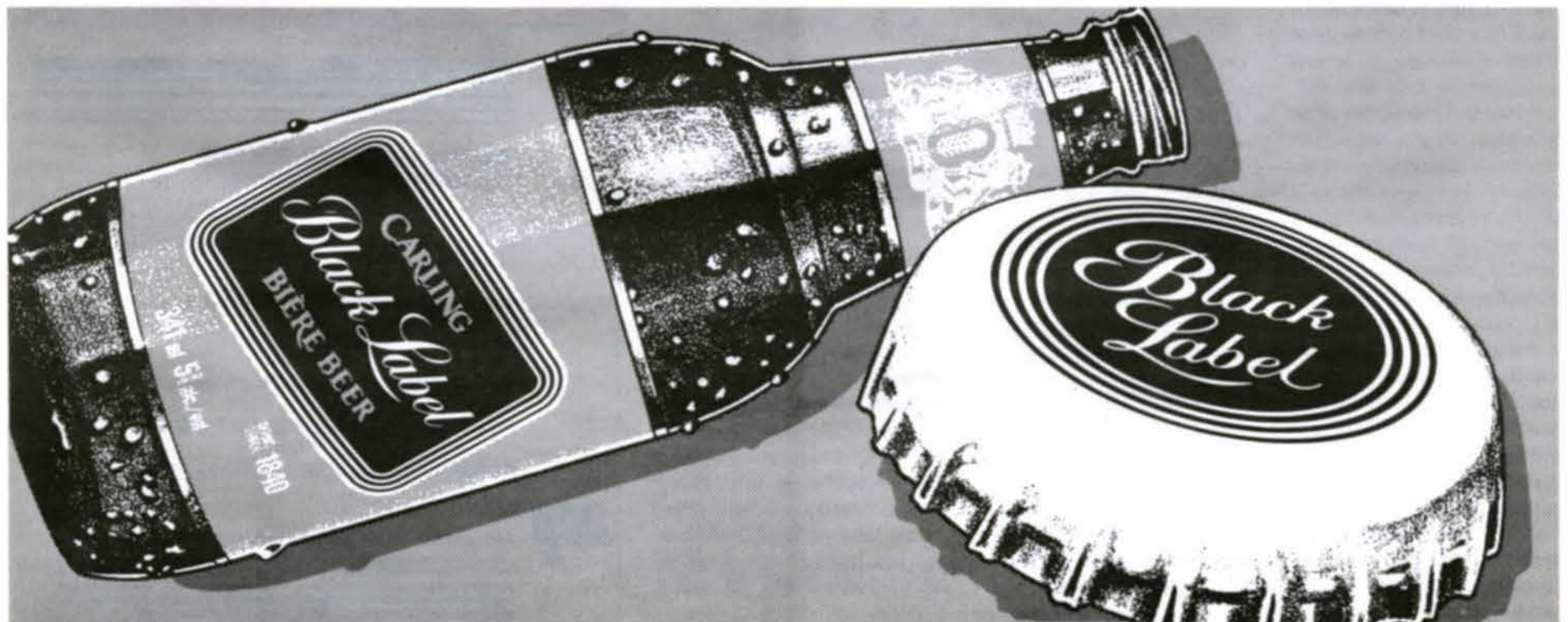
M. François Farès

ques, de l'INRS-Urbanisation et de l'ÉNAP Montréal. Il vise à former des cadres et des professionnels de la gestion urbaine pour ce vaste secteur qui inclut non seulement les municipalités, les municipalités régionales de comté (MRC) et les communautés urbaines mais aussi tout organisme privé ou public, provincial ou fédéral, communautaire ou universitaire qui s'intéresse aux affaires urbaines.

Mouvement écologiste et alternatif de l'UQAM

Vient de se terminer la Semaine du Mouvement écologiste et alternatif de l'UQAM, au cours de laquelle des conférenciers ont été invités à traiter de sujets touchant les problèmes d'énergie, de pluies acides, de déforestation, etc. Les organisateurs ont aussi présenté un vidéo sur les

BPC en Abitibi, et organisé deux journées de récupération du vieux papier journal sur le campus. La Semaine s'est tenue en collaboration avec la Coop Uqam, les étudiants du certificat d'environnement et l'AGEU-QAM.



Centre d'écoute et d'aide au campus

Halt'Ami: porte ouverte et confidentialité

Fin janvier, HALT'AMI tenait une table d'information sur la grande place du nouveau campus, histoire de mieux se faire connaître de la collectivité uqamienne. Qu'a donné cette *Semaine de visibilité*? De très bons résultats, selon la responsable, Josée Normand. «Les gens sont venus par centaines nous voir au kiosque, dit-elle, et, ce qui est plus surprenant, près de cinquante étudiants nous ont offert leurs services comme travailleurs-bénévoles.» Cela indique, croit-elle, qu'il y a un réel besoin d'un Centre d'écoute et d'aide à l'UQAM, centre qui pratique la politique de la porte ouverte et de la confidentialité.



Mme Josée Normand

Le sondage mené par HALT'AMI durant la Semaine d'information vient appuyer les intuitions de Josée Normand: 98% des 620 répondants (une majorité d'étudiants) ont signifié l'importance d'un Centre tel qu'HALT'AMI sur le campus universitaire.

Josée Normand note cependant qu'à l'UQAM, d'aucuns défendent l'idée que les étudiants ou autres membres de la collectivité, devraient utiliser les services sociaux du Grand Montréal, particulièrement ceux de leur propre quartier, plutôt que de rechercher des services sur place, à l'Université. Selon elle, l'un n'empêche pas l'autre. «Sur un campus de la taille de l'UQAM - 40 000 personnes - il faut songer à assurer des services minimums. HALT'AMI ne prétend pas se substituer à ce qui existe déjà, mais se veut un pont (une halte) entre la vie sur le campus et le monde extérieur. D'ailleurs, nous entretenons des liens étroits avec l'ensemble du réseau communautaire montréalais.»

Pour cette diplômée en scien-

ce politique (qui a oeuvré dans plusieurs organismes d'entraide communautaires), le fait d'être sur place permet de mieux comprendre le contexte propre à l'UQAM, de s'y sensibiliser davantage et, par conséquent, d'être mieux préparé à répondre aux attentes. «Elle déplore toutefois de loger en dehors du nouveau campus, là où passe la plus grosse des gens.

HALT'AMI a son local au 209 est, rue Sainte-Catherine/coin Hôtel-de-Ville (pavillon Sainte-Catherine).

HALT'AMI oeuvre à l'UQAM depuis le début de septembre, grâce à l'appui du CLSC centre-ville qui a co-piloté le projet auprès de l'Université. Grâce aussi aux fonds de démarrage d'organismes communautaires (Frères Saint-Gabriel et Filles de la Sagesse). Pour le CLSC, le Centre HALT'AMI vient combler un vide; il intervient dans des champs non desservis: écoute active, dépannage, mise en contact avec d'autres réseaux d'aide et d'accueil...

Besoin de se confier? 82% répondent OUI

Le sondage-maison qu'HALT'AMI a conduit, fin janvier, fait ressortir le besoin qu'ont beaucoup d'étudiants de se confier: 32% des répondants ont souligné le fait qu'ils aimeraient parler avec une personne de confiance de leurs difficultés d'études; 27% de leurs problèmes inter-personnels; 22% de leurs démêlés familiaux, 27% de leurs soucis financiers. Près de 40% évoquent la solitude, 36% le stress. Autour de 10% des répondants voudraient s'exprimer ouvertement sur le suicide, l'alcoolisme, la drogue, l'avortement. Enfin, 37% désireraient trouver un lieu où pouvoir échanger leurs vues sur des expériences de vie.

Ces jours-ci commence, en collaboration avec la CECM, une première séance de formation pour 26 bénévoles uqamiens, qui viennent de tous les secteurs d'études: sciences comptables, formation des maîtres, sciences humaines... Ils apprendront à se familiariser avec l'écoute active (inter-action) et les éléments de la relation d'aide.

Petit point d'ombre au tableau: HALT'AMI n'est pas assuré d'un local permanent à l'UQAM. Il lui faudra représenter une demande pour la saison prochaine. L'Université explique que les locaux sont rares par les temps qui courent... Pour l'heure, HALT'AMI recueille des lettres d'appui; une dizaine sont déjà entrées, venant d'associations étudiantes, de syndicats et divers autres organismes oeuvrant à l'Université.

L'«Espanol de la Administración»

Une bonne façon de développer une connaissance pratique de l'espagnol des affaires?

Du 2 au 29 mai, dans le cadre du programme de l'École internationale de gestion UQAM-UAG (Universidad Autónoma de Guerrero), sur le site enchanteur d'Acapulco, Mexique, un stage de cours crédités de 1^{er} cycle est offert aux étudiants désireux de combiner l'étude de la gestion et de l'apprentissage de l'espagnol commercial.

Un cours de gestion comparée sera dispensé par M. Jean-Marie Deporcq, professeur-chercheur aux sciences administratives à l'UQAM. L'«Es-

pañol de la Administración» sera donné à trois niveaux: débutant, avancé, intermédiaire. Enfin, une immersion mexicaine est prévue: conférences, ateliers, activités diverses, visites sur le terrain (dont l'Université nationale de Mexico).

Chaque étudiant québécois sera parrainé par un homologue mexicain. Mme France Bouthillier, coordonnatrice au bureau de la coopération internationale/DSA, accompagnera le groupe au Mexique. La date limite d'inscription étant le 24 février, il est avisé de se renseigner au plus vite au 282-4137.

LE CENTRE D'IMPRIMERIE ET DE REPROGRAPHIE DE HAUTE QUALITÉ LE PLUS COMPLET À MONTRÉAL



imprimerie — reprographie

COPIE EXPRESS

945 BOUL. DE MAISONNEUVE EST
MONTRÉAL QUÉBEC H2L 1Z3

TÉL. 526-0057



CENTRE DENTAIRE

GINETTE MARTIN

Dr GINETTE MARTIN, B.A., B.Sc., D.M.D.

Chirurgienne Dentiste

1037, St-Denis, Bureau 203, Montréal H2X 3H9

PRÈS: MÉTRO CHAMP-DE-MARS

Tél.: 284-1975



LE BISTRO ST. DENIS
BAR RESTAURANT

vos hôtesses
JEAN-PIERRE
JEAN-VICTOR

1738 rue St Denis, Montréal, Qué. H2X 3K4 tél. (514) 842-3717

COPIEXPRESS

photocopies

3¢

COPIEXPRESS
2001-A St-Denis
(Sous-sol M. Sous-Marin)
287-9744

*pas de frais pour réduction
ou agrandissement
sur papier XEROX

Nous vous offrons également

*couvertures
(plusieurs couleurs)
*acétates
*enveloppes
*liquide correcteur
*colle
*liure
*papier
de couleur
*brochage
*pliage

attention étudiants!



Restaurant-Bar
Cuisine Française et Espagnole

Lunch d'affaires
à partir de 3.25\$

Table d'Hôte
de 6.25\$ à 14.25\$

Réservez 523-0053

1639 St-Hubert

523-0053

Les Mille Grues à l'UQAM du 18 au 27 février



C'est un véritable poème gestuel inspiré d'un fait vécu qu'entend présenter, pour inaugurer la nouvelle année, le Laboratoire gestuel (LAG) du département de théâtre: le spectacle **LES MILLE GRUES**, deuxième version, prendra l'affiche au Studio théâtre Alfred-Laliberté, du 18 au 27 février, salle J-M400 du pavillon Judith-Jasmin.

Conçu et mis en scène par

M. Larry Tremblay, professeur de théâtre et fondateur du LAG, cette production a été réalisée grâce à la collaboration de son département et du Service de la recherche et de la création de l'UQAM. Rappelons qu'une première version de ce spectacle avait été accueillie favorablement à la Quinzaine internationale du théâtre de Québec, en juin 1986.

L'histoire est inspirée d'un fait authentique: une petite fille est atteinte du cancer, conséquence des radiations auxquelles sa mère, une enfant d'Hiroshima, a été exposée. Or, la légende japonaise veut qu'en confectionnant mille grues selon l'art de l'origami (pliage de papier), une personne gravement malade peut recouvrer la santé. Mais la fillette mourra, entourée d'une multitude de petites grues de papier, anguleuses et élancées: elle n'aura pas eu le temps d'en fabriquer mille...

A souligner, la contribution de deux autres professeurs du département à ce spectacle: Amaya Clunès (scénographie et costumes) et Jean Gervais (éclairage). Et à divers titres, celle de plusieurs étudiants du baccalauréat: outre Natalie Langlois (éclairage) et Carol Bergeron (création musicale), Lise Bilodeau, Bernard Dubé, Marie-France Goulet, Guylaine Rivard et Patrice Tremblay (distribution).

Pour réserver: 282-3074. Les droits d'entrée sont de 8 \$ (5 \$ pour les étudiants). A noter qu'il y aura relâche les 21 et 22 février.



La flûte enchantée

L'Atelier d'Opéra de l'UQAM présente, du 21 au 27 février, à la salle Marie-Gérin-Lajoie, la flûte enchantée de Mozart, dans une mise en scène de Jacques Létourneau et sous la direction artistique de Colette Boky.

Participent au spectacle les étudiants des classes de Miklos Takacs et Colette Boky, également des étudiants du département de danse et de l'Ensemble instrumental, direction Martin Foster.

Berthier Denys tient le rôle de Tamino. A la chorégraphie, Diane Boeki.

Le 21 février, le spectacle est à 14 h, tandis que du 22 au 27 (inclusivement), il a lieu à 19h30. Contribution suggérée: 5 \$ à l'entrée. Pour renseignements: 282-3456.

Reconnaissance de nouvelles associations étudiantes

En vertu des dispositions prévues au chapitre 3.2 de la Politique de reconnaissance de regroupements d'étudiants, d'associations de service et d'associations étudiantes à vocation générale, six demandes de reconnaissance ont été déposées. Il s'agit de deux demandes de maintien et de quatre nouvelles demandes.

Les deux demandes de maintien provenaient de l'association internationale des étudiants-es en sciences économiques et commerciales (AIESEC) et du comité Amérique centrale/section UQAM. Les quatre autres ont été faites par: l'association des gais et lesbiennes universitaires de Saint-Jacques, le comité culturel haïtien-québécois, le club de marketing de l'UQAM et l'association canadienne des étudiants en urbanisme et aménagement/section UQAM.

Seule l'association canadienne des étudiants en urbanisme et aménagement/section UQAM n'a pas été reconnue puisqu'au terme du processus d'inscription, elle n'avait pas réuni 200 membres.

Par ailleurs, quatre demandes de reconnaissance ont été accordées en décembre dernier en vertu des dispositions du chapitre 3.3 de la même politique. Il s'agit de l'association étudiante en activité physique, l'association modulaire de physique, le regroupement des étudiants-es en biologie et l'association étudiante du module de chimie et biochimie.

Par contre, l'association générale des étudiants du secteur sciences a avisé l'Université qu'elle n'entendait plus poursuivre ses activités.

Concours de photo UQAM 1988

Le secteur de l'animation communautaire, en collaboration avec le Bureau philie, organise un concours de photo à l'intention de tous les étudiants inscrits à un programme de la session hiver 1988, à l'UQAM.

Les six catégories sont:

- physionomie humaine (noir et blanc et couleur);
- nature, ville (noir et blanc et couleur);
- photographie de nuit (noir et blanc et couleur);

Le candidat peut présenter une ou plusieurs photos par catégorie, mais il n'est pas tenu d'en présenter une dans chacune des catégories.

Le gagnant de chaque catégorie se verra décerner un prix de 100 \$, soit 50 \$ en argent et un bon d'achat d'une valeur de 50 \$ au Bureau philie. Le format à respecter est de 8 pouces par 10 et toutes les photographies doivent être accompagnées d'un passe-partout blanc dont les dimensions auront 19 pouces par 22. Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et le code permanent des auteurs doivent apparaître à l'endos de chacune des oeuvres présentées et chaque photo sera accompagnée d'une fiche d'inscription. Les exemplaires des photos primées demeureront la propriété de l'UQAM. Les autres photos seront retournées aux participants.

Toutes les photos de même que les fiches d'inscription devront être déposées au plus tard le 29 février à 17h, au secteur de l'animation communautaire, local A-R720. Le jury sera composé de trois professeurs et d'un membre des services communau-

taires. La décision qu'il rendra sera finale.

Les gagnants pourront participer au 2^e Concours interuniversitaire de photographie, organisé par le Regroupement des services universitaires d'animation culturelle et communautaire (RESUACC) et le service d'animation culturelle de l'Université de Montréal. Ce concours s'inscrit dans la volonté du RESUACC de permettre aux photographes débutants de perfectionner leur art et d'exposer leurs oeuvres.

Les prix totaliseront la somme de 900 \$ et une exposition des photos participantes aura lieu en avril 1988, à la Galerie du service d'animation culturelle de l'Université de Montréal. Cette exposition sera la première étape de l'exposition itinérante des photos participantes au 2^e Concours interuniversitaire de photographie. L'exposition se déplacera en effet tout au long de l'année à travers le réseau des universités participantes.



Université de Montréal
Faculté de médecine

Professeur à plein temps

Le Département d'administration de la santé offre des programmes d'études de 1^{er} cycle (certificats en gestion des services de santé), de 2^e cycle (maîtrise en administration des services de santé) et de 3^e cycle (Ph.D. conjoint) ainsi que des programmes de formation continue, notamment aux médecins-généralistes. Le Département est aussi très impliqué dans des travaux de recherche de type évaluative, organisationnelle et opérationnelle.

Fonctions
Enseignement aux différents programmes d'études offerts; recherche; direction d'étudiants aux études supérieures.

Exigences
Doctorat en management ou dans une discipline connexe, avec un intérêt marqué pour le secteur de la santé ou un intérêt et une compétence académique équivalents; expérience d'enseignement souhaitable; intérêt marqué pour le travail en équipe, la recherche et les publications.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, incluant une description de leurs activités passées et de leurs intérêts actuels en recherche à:
M. Roger Gosselin
Directeur
Département
d'administration de la santé
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cet avis de concours s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents du Canada.



SAUCISSES EUROPÉENNES
ET BIÈRES IMPORTÉES

4382, boul. Saint-Laurent
Montréal, Québec H2W 1Z5
Téléphone: 845-4554

1310, boul. de Maisonneuve Est
Montréal, Québec H2L 2A5
Téléphone: 525-9832

*pas de frais pour réduction
ou agrandissement
sur papier XEROX

nouveau! * spéciaux étudiants * attention

SUPER 3^e COPIE étudiants!

422 ontario est

288-4316

nouveau!

Nous vous offrons également:
*reture
*papier
de couleur
*brochage
*pliage
*couvertures
(goussiers ouverts)
*acétates
*enveloppes
*liquide correcteur
*colle